

BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD.
FICHE SIGNALÉTIQUE
SECTION I - IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du Produit: Aeroduster
Numéro du Produit: 242
Identificateur de la Matière: Aérosol
Nom du Fournisseur: BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD
Adresse du Fournisseur: 3175 14th Ave. Unit 1 Markham, ON
Faite Par: MSDS Co-ordinator, (877) 744-0751 ext 205,
Brodi Specialty Products Ltd.

Formule: Exclusive
Date de Préparation: Decembre 1, 2011
Téléphone d'urgence: 613-996-6666
Au Canada: 905-238-4949
Pour Information : (877) 744-0751

Évaluation HMIS (aérosol concentré)
0 - Minimale 1 - Faible 2 - Modere 3 - Grave
4 - Extrême
SANTÉ: 1 FIER: 0 RÉACTIVITÉ: 1
PERSONNEL PROTECTION: B

Classification : SIMDUT - Catégorie A; Catégorie D - Division 2B
TDM - Bien de Consommation

SECTION II - INGRÉDIENTS DANGEREUX

DÉNOMINATION CHIMIQUE	NO CAS	% PD	TLV	DL 50	CL 50
1,1,1,2 Tetrafluoroethane	811-97-2	100	pas disponible	pas disponible	pas disponible

SECTION III - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

DONNES BASE SUR LE CONCENTRE SEULEMENT

Point d'ébullition (deg C) : -26.5° C

pH: pas disponible

Solubilité dans l'eau : 0.15 % @ 25° C

DONNES BASE SUR CONTENU TOTAL

Tension de Vapeur : psi@20° : 90

VOC % : 0 %

Densité de la vapeur (air = 1) : 3.6@ 25° C

Densité : @25° C : 1.203

Apparence / Odeur : Liquide clair / Légèrement éthéré

SECTION IV - RISQUES D'INCENDIE ou D'EXPLOSION

Point d'éclair (TOT) : non **Inflammabilité** (inflammable par détermination de la projection de la flamme) : inflammable

Agent d'extinction : bioxyde de carbone, poudre chimique, mousse LEL : N/D UEL : N/D

Procédure d'extinction : Porter des vêtements de protection complets et un respirateur autonome. Se servir d'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés aux flammes pour former un écran protecteur. Le contenant peut exploser sous l'effet de la chaleur plus grande 50° C.

SECTION V - RÉACTIVITÉ

Conditions d'instabilité: Matérielle Stabilité; **Agents Incompatibilité:** Agents oxydants forts, acides et alcalins; **Produits de décomposition :** Oxydes de carbone

SECTION VI - ENTREPOSAGE et MANUTENTION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS; Pour emploi dans les établissements Industriel et institutionnel

Entreposer dans un lieu sec, frais et bien aéré, sans sources de flammes nues ou d'étincelles; Ne pas entreposer à une température supérieure à 50° C

SECTION VII - SANTÉ et PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION et EFFETS AIGU:

Yeux : Le contact peut causer une irritation.

Peau : Contacte prolongé ou fréquent avec la peau peut causer une irritation

Inhalation : Les vapeurs peuvent causer l'irritation du nez et des voies respiratoires. L'inhalation excessive des vapeurs peut causer une irritation des voies respiratoires, des étourdissements, nausée et d'autres effets au système nerveux. **Ingestion :** Peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et diarrhée. L'aspiration produit dans les poumons peut causer une pneumonie chimique. Toxicité minimale. **Cancérogénicité** - Non dangereux d'après les critères du SIMDUT; **Reproduction, Teratogenicite, Mutagenicite, Maternerais Synergiques** - Données disponibles insuffisantes.

PREMIERS SOINS :

Yeux : Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. **Peau :** Rincer à grande eau et avec du savon. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. **Inhalation :** Placer la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, consulter immédiatement un médecin. Si la victime ne respire pas, du personnel qualifié devrait immédiatement commencer la respiration artificielle ou la réanimation cardio-pulmonaire.

Ingestion : Ne pas tenter de faire vomir. Rincer la bouche à grande eau. Consulter immédiatement un médecin.

SECTION VIII - PRÉCAUTIONS SPÉCIALES

Ventilation: Ventilation générale, si dessous de la TLV

Gants: Si risque de contact avec la peau, porter des gants à l'épreuve des produits chimiques.

Protection des yeux: Si risque d'éclaboussure, porter des lunettes de protection à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques

SECTION IX - EN CAS de FUITES ou DÉVERSEMENTS

Mesures en cas de fuite ou de déversement: Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversement au moyen d'un mate absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés étiquettes et pouvant être fermes. Élimination des déchets - Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux d'éliminer.

Notice: Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de différentes sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous a mis en oeuvre pour divulguer les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation expresse ou implicite n'estime et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, blessures ou dommages indirects résultant de l'utilisation des présent renseignements. Si l'utilisateur la présente matière ou d'autres matières souhaite obtenir d'autres renseignements sur les

ingrédients, nous lui recommandons de communiquer avec le Commission de la Sécurité Travail, a Montréal en Québec (514 - 873- 3990).